



## DÉCLARATION Unsa Education CTSD du 11 février 2020

Avant d'aborder les prévisions d'effectifs et les DGH des établissements de notre département, nous souhaitons intervenir sur deux points qui depuis le début de l'année inquiètent fortement nos collègues enseignants et non enseignants.

**Tout d'abord les retraites**. Si le président de la république et le gouvernement actuel ont reconnu que les grands perdants de la retraite à points seront en l'état actuel les enseignants, nos collègues sont très « dubitatifs » concernant les promesses qui ont été faites. En effet, nous avons l'impression de subir une succession de douches chaudes et froides :

- promesse d'inscrire dans la loi la revalorisation des enseignants, retoquée par le conseil d'état
- promesse de la première tranche de 500 millions d'euros en 2021, alors qu'elles seraient à 60 % soumises à des conditions de tâches supplémentaires.

Monsieur le directeur académique, l'Unsa Éducation en acceptant de venir à la table des négociations y a déposé son bien le plus précieux : la confiance des collègues que nous représentons.

Les politiques ont peut-être l'habitude de trahir leur parole mais pas les syndicalistes que nous sommes.

Zéro perdant et aucune condition liée à la revalorisation des salaires des enseignants telles sont les lignes rouges de l'Unsa Éducation.

Ensuite la réforme du lycée et plus particulièrement les E3C. Cette première session cristallise toutes les tensions. Alerté depuis de longues semaines sur les risques qu'il y avait à maintenir cette première session, le ministre a voulu passer en force. Le résultat est très inquiétant :

- actions radicales, violences, blocages, destruction de matériel
- réponses privilégiant la répression pour les enseignants comme pour les élèves, le déploiement des forces de l'ordre.

## Malheureusement les communautés éducatives n'en sortiront pas indemnes.

75 % des établissements de notre département ont connu des perturbations. L'Unsa Éducation tient à exprimer toute sa solidarité envers les chefs d'établissement et leurs adjoints à qui on a demandé de monter en première ligne pour assumer des situations très difficiles. L'Unsa Éducation lors du CTA du 16 janvier a fait voter une saisine du CHSCTA afin de déterminer l'impact de la réforme du lycée sur tous les agents, enseignants et non enseignants.

Pour en revenir au sujet qui nous réunit aujourd'hui, concernant notre département, alors que la prévision des effectifs est en hausse de plus 265 élèves, les Pyrénées Atlantiques perdront l'équivalent de 13 postes.

Les effectifs dans les divisions au collège sont très lourds :

- en sixième, 8 collèges verront leurs effectifs de classe à 28
- en cinquième, ce sont 7 collèges avec des effectifs qui approchent les 30 élèves.
- en quatrième, 9 collèges auront des effectifs à 29 ou 30 élèves.
- en troisième, ce seront 6 collèges qui seront dans le même cas.

Nous attirons votre attention sur quelques situations en particulier :

 le collège Albret à Pau et le collège Camus à Bayonne, tous les deux classés REP, auront une moyenne de 29 élèves respectivement sur les niveaux 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>;  les collèges Simin Palay de Lescar, Pierre Emmanuel et Marguerite de Navarre à Pau auront des records d'effectifs sur trois niveaux et le collège Henry IV de Nay sera à plus de 28 sur tous les niveaux.

Monsieur le directeur académique, nous vous avons déjà alerté sur la perte de DGH pour les SEGPA. Ces structures ont un fonctionnement qui ne peut pas s'identifier à celui du collège. Les élèves à besoins éducatifs particuliers en termes de difficultés scolaires graves et durables ont des horaires d'enseignement général dédiés et aussi des horaires d'enseignement de découverte professionnelle propres. Ces conditions leur garantissent une réussite vers l'enseignement professionnel post-troisième, le conseil départemental a d'ailleurs investi dans chaque structure pour permettre cette finalité. Une SEGPA c'est à minima 4 divisions et la découverte de deux champs professionnels.

Si comme pour la réforme des retraites, il y a aura des gagnants et des perdants, en maintenant votre proposition de DGH pour ces structures, les grands perdants seront alors bien les élèves de SEGPA à la rentrée.

L'Unsa Education dénonce une nouvelle fois la non prise en compte des élèves ULIS dans les effectifs collèges. Les effectifs de ces dispositifs généralisés à 13 dans notre département (recommandés à 10 selon les textes officiels), le manque d'anticipation des ouvertures et le déficit de dotation IMP pour les coordonnateurs Pial compromettent malheureusement la qualité de l'inclusion scolaire dans nos établissements.

Quinze ans après l'adoption de la loi "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", le 11 février 2005 sous la présidence de Jacques Chirac, Emmanuel Macron doit dévoiler aujourd'hui sa stratégie nationale pour la «Grande Cause Handicap». Les annonces politiques ne suffisent plus, des actes concrets sont maintenant indispensables pour une inclusion scolaire de qualité.

Depuis deux ans, l'Unsa Éducation alerte quant à l'accueil des élèves non francophones. Devant l'augmentation du flux d'arrivée, la situation s'est détériorée et la création d'un seul dispositif d'accueil sur Pau ne semble pas pouvoir répondre aux besoins repérés sur l'ensemble du département

Pour les lycées, les classes de secondes sont très justes. Ainsi :

- 2 places vacantes sur les 3 lycées palois ;
- 7 places vacantes sur les 5 lycées du BAB ;
- 0 place sur le lycée de St Jean de Luz ;
- 0 sur le lycée Oloron.

## À cette prochaine rentrée scolaire se sont les lycées qui sont le plus durement touchés avec la perte de 34 équivalents temps plein.

Ces pertes de poste ne font qu'alimenter le stress, l'inquiétude et la défiance des collègues. Comment être serein

- au Lycée Cassin Bayonne avec la perte de 3 ETP
- au lycée Malraux Biarritz avec la perte de 5 ETP
- au lycée Hôtelier Biarritz avec la perte de 4 ETP
- au Lycée Lescar avec la perte de 3 ETP
- et surtout au Lycée Oloron avec la perte de 9 ETP ?

Le département des Pyrénées-Atlantiques n'a jamais connu une telle suppression de postes depuis le mandat de Nicolas Sarkozy. Alors que la réforme du collège avait été accompagnée de moyens supplémentaires, la réforme du lycée aura du mal à cacher ses conséquences : baisse du nombre des enseignants dans les lycées à la rentrée 2020.